



Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon

45 Bd de la Plage 33510 Andernos les Bains * Tel 0556261802

Ecocitoyens.bassinarcachon@gmail.com

<http://www.ecocitoyensdubassinarcachon.org>

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 29 AOUT 2015

1 S'INFORMER, ECHANGER

Nous avons assisté, participé

- aux réunions des conseils municipaux de Lanton et Andernos et surveillons les comptes-rendus de délibération.
- à toutes les réunions de la CEBA, Coordination Environnement du Bassin d'Arcachon plus assemblée générale ordinaire.
- AG de la SEPANSO, AG de l'ADPPM
- A des réunions de concertation pour l'élaboration des PLU de Lège Cap-Ferret, Arès et Andernos.
- A une réunion au sujet de l'élaboration du plan de gestion de la forêt à Andernos.
- A une conférence sur la bio-sédimentologie du Bassin par F. Ganthy, Ifremer, Arcachon
- Plusieurs réunions de préparation du forum des associations
- Une réunion sur le site de gestion des Quinconces avec le Conservatoire du Littoral
- Une réunion avec la municipalité d'Andernos et les apiculteurs pour mettre au point la lutte contre l'invasion du frelon asiatique.
- Des réunions de Nord-Bassin en Transition et création d'Ostrea, monnaie locale.
- Réunions avec d'autres associations
- Première réunion d'élaboration du SDAP= Schéma directeur d'assainissement pluvial pour les communes d'Andernos et Lanton
- Réunion de l'ADDUFU à La Teste au sujet du rachat de la dune et d'une partie de la forêt usagère par le Conservatoire du Littoral.
- Réunion aérodrome: convention avec l'école d'hélicoptères.
- Rencontre avec la DREAL, direction régionale de l'environnement, aménagement, logement

Nous avons été sollicités

- Par une étudiante en gestion urbaine, ce qui a débouché sur un stage d'un mois.
- Par une journaliste au sujet du CET d'Audenge, visite sur site avec elle et une autre association.
- Par des personnes impactées par des nuisances diverses (réseau d'assainissement, station de pompage, aérodrome) ce qui a débouché sur des courriers et rencontres avec les acteurs

Nous avons recherché des informations

- Lecture et analyse des projets de PLU, SCOT
- Arrêtés préfectoraux concernant les ICPE (Smurfit Kappa, Dalkia)
- Lecture et analyse de comptes rendus, publications, articles, communiqués de presse, études scientifiques, concernant l'environnement du Bassin d'Arcachon et d'ordre général.
- Lecture et analyse de la législation concernant l'urbanisme, loi Alur, loi Littoral, Transition énergétique
- Surveillance des projets et permis de construire accordés par les communes, vérification de leur légalité

- Surveillance des publications de la Préfecture 33, conseil dép, DREAL, région Aquitaine, Ministères
- Lecture et analyse des documents soumis à consultation ou à enquête publique, recherche d'informations plus larges.

2 SENSIBILISER, INFORMER, DEBATTRE

Internet

- Gestion du site internet <http://www.EcocitoyensduBassinArcachon.org>
- Gestion du groupe ouvert éco-citoyen sur Facebook
- Gestion du courrier mail et réseaux sociaux Twitter et Google+
- Envoi d'une newsletter entre le 15 et le 20 de chaque mois

Animations

En partenariat avec l'association « Bétey Plage Boisée à sauvegarder » :

- Journée mondiale des zones humides. Rallye botanique à Matoucat. 7 février 15

Réunions mensuelles publiques le 1er vendredi du mois

- Informations sur le suivi de nos dossiers, sur l'urbanisme, sur les lois, etc...
- Echanges avec nos adhérents et autres personnes venues s'informer.
- Sujets évoqués: création Parc Naturel Marin/ ses missions/ son conseil de gestion, Dragage chenal Fontainevieille à Taussat, le futur PLU d'Andernos et son PADD, les cycles du jardin naturel, lutte contre un insecte invasif: le frelon asiatique, la future voie de contournement est, un crématorium à Biganos, Taxe sur les mouillages forains des aires protégées, La permaculture comment ça marche? le SCOT du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre au tribunal, annulation et jugement, Historique du ruisseau Massurat, un éco-quartier à Andernos, enquête publique sur le SRCE, arrêté d'autorisation d'épandage de cendres issues de la chaudière à biomasse Dalkia, le réseau d'assainissement saturé,...

Présentation « Plus de 300 photographies d'oiseaux » par D Taudin

Des conférences

- « Quand la mer monte » avec J M Froidefond ancien chercheur au CNRS
- « Villes et territoires de Gironde en transition » avec Pascal Bourgois (Libourne en Transition)
- « Conférence sur le Traité transatlantique TAFTA » par Josette Touzet du collectif ATTAC Gironde
- **Bientôt**, le 11 septembre, en partenariat avec d'autres associations une conférence sur la nécessité de préserver la biodiversité avec Gilles Boeuf, prés. du Muséum d'Histoire Naturelle

Expositions

- « De sable et d'eau: Arguin » expo photo en juillet à la Maison du Port

Visites

Une visite guidée à Hostens aux Pijoulets chez Jacques Hazera (association de forestiers Pro Silva) pour voir et comprendre ce qu'est la gestion naturelle d'une forêt.

3 ACTIONS

Conseils d'administrations

Au nombre de 6: 11 octobre 14, 29 novembre 14, 17 janvier 15, 28 février, 18 avril, 13 juin, 11 aout.

Actions sur le terrain

- Action initiée par le service environnement d'Andernos: nettoyage des berges des ruisseaux et de la forêt des Quinconces
- Nettoyage des ruisseaux de Lanton dans le cadre d'une action de la CEBA : le Renet , le Massurat , la Berle de Cassy
- Projet Life+ mission PNM: Comptage et suivi des pêcheurs à pied sur 3 secteurs de Tausat à Arès

Signalements

- signalements des nuisances de l'aérodrome (à Mr Coignat adjoint à l'environnement et au président de l'ACA- à la BGTA Mérignac)
- signalements à l'ONEMA (police de l'eau) du non respect des berges des ruisseaux par les maïsiculteurs, d'anomalies sur les berges des ruisseaux
- signalements de nuisances créées par le réseau d'assainissement du SIBA.

Participation aux enquêtes publiques

- Projet de gestion de la Réserve Nationale Naturelle Banc d'Arguin
- Projet de rachat de la dune du Pilat et de la forêt usagère par le CDL
- Projet de révision du POS extension du CAASI Andernos
- Projet de Ligne à Grande Vitesse sud-ouest GPSO
- Projet révision PLU extension du golf Gujan-Mestras
- Projet de Schéma Régional de Cohérence écologique (SRCE)

4 SUIVI de NOS DOSSIERS

1 La régression des herbiers et la qualité des eaux du Bassin

Premier volet: les dragages portuaires.

Il faut distinguer sédiment (vase) portuaire et les autres sédiments (chenaux, estran) Les vases portuaires sont réputées polluées principalement par les HAP (résidus de combustion des moteurs) et les antifouling (peinture antisalissures pour les coques de bateau) Ainsi les vases portuaires doivent être traitées tandis que les vases des chenaux peuvent être stockées asséchées et réutilisées. Nous avons suivi le dragage du chenal de Fontaine Vieille sur une partie seulement afin que les bateaux puissent sortir du port. Nous avons prévenu que ce serait inutile et qu'il fallait procéder autrement. La suite nous a donné raison: tout est à refaire. Par contre, le procédé utilisé a amené de la turbidité dans les eaux, turbidité néfaste pour la repousse des herbiers.

De nombreux ports sont envasés, on sait les désenvaser mais on ne sait pas quoi faire des vases. Le projet de construction d'une plateforme de traitement à Arès-Querquillas semble tombé à l'eau et le Conservatoire du Littoral n'autorise plus l'utilisation des bassins de décantation des Quinconces.

2ème volet: les vases mobiles, leur devenir et leurs effets sur la régression des herbiers de zostères .

Ifremer vient de publier la suite de l'étude sur la cause de la disparition des herbiers. Ces études ont été réalisées par le laboratoire Epoc de l'université BX III et l'Ifremer. Les oiseaux herbivores sont totalement innocentés, par contre, deux causes sont sûrement à l'origine de la régression de l'herbier: des étés chauds (2003 par exemple) et les molécules chimiques (apportées par les ruisseaux) qui deviennent plus actives lorsque les eaux sont chaudes et qui peuvent se combiner entre elles pour créer des cocktails détonants et détruire la vie de l'estran.

Lorsque l'herbier est détruit, la vase n'est plus tenue et les vagues créent des remous qui la mettent en suspension, augmentant la turbidité des eaux. Lorsque le soleil n'arrive plus à la plante, la photosynthèse ne peut plus se faire et la plante ne peut plus se développer, c'est pour cela que la repousse des herbiers est rendue difficile voire inexistante.

3ème volet: la lutte contre la pollution des eaux

- **Par les nitrates et autres intrants de l'agriculture:** les agriculteurs utilisent des engrais et des pesticides sur de grandes parcelles qui sont traversées par des ruisseaux et des crastes. Or, la plupart des communes du Bassin sont en zone vulnérable du bassin versant de la Leyre et sont concernées par le plan nitrates. Ils doivent laisser une bande enherbée de 5 m de part et d'autre des ruisseaux et crastes mais la plupart contreviennent à l'arrêté du 2 décembre 2009. Nous avons envoyé des courriers à l'ONEMA afin que la police de l'eau leur rappelle la loi.

- **Par le réseau d'assainissement:** dès qu'il pleut et que des remontées de nappe se produisent, le réseau d'assainissement, qui est aussi saturé en été, déborde dans la nature. Comme certaines routes et certains passages sont inondés, le SIBA a eu l'idée de faire des bassins d'expansion dans des endroits naturels afin de le trop plein des eaux usées s'évacue dans la nature. L'eau s'infiltré mais les particules organiques restent en surface et sont évacuées à l'orage suivant. D'autre part, certains points du réseau sont tellement saturés que le camion citerne du SIBA doit passer tous les deux jours pour pomper (restaurant le F des Fontaines dont les eaux usées s'écoulent dans le Bassin) Nous avons fait un signalement, mais le problème, c'est que le SIBA gère l'assainissement et le service d'hygiène et de santé...

- **Le réseau d'eaux pluviales:** les eaux de pluie, lorsqu'elles ruissellent, se chargent en particules organiques (bactéries) et chimiques (hydrocarbures, herbicides, métaux lourds, etc...). Il n'est plus question de les laisser s'évacuer dans le Bassin car ce n'est pas compatible avec la conchyliculture. Les eaux pluviales doivent être infiltrées à la parcelle et les fossés, noues, crastes doivent restés enherbés. Le schéma directeur d'aménagement du pluvial pour Andernos et Lanton est en révision et nous participons aux réunions.

2 Parc Naturel Marin

Le conseil de gestion du Parc Marin a été installé, son bureau élu. Un directeur et une équipe ont été nommés. D'ores et déjà le bureau a dû prendre une décision dans l'urgence au sujet de l'extension de la porcherie de St Symphorien: avis conforme négalif à ce projet!

Le Parc Marin a deux ans pour élaborer son plan de gestion à partir de ses objectifs. Des groupes de travail vont être créés pour participer à son élaboration:

- 1 Connaissance et Fonctionnement du milieu
- 2 Préservation, Restauration, Gestion cohérente
- 3 Activités, Usages, Identité Maritime
- 4 Histoire, Culture, Education

Plusieurs représentants d'Ecocitoyens ont été proposés pour participer à ces groupes de réflexion. Beaucoup de réunions en perspectives.

3 Urbanisme et protection de la forêt

- SCOT du Bassin d'Arcachon et Val de l'Eyre

Comme vous le savez sûrement, le SCOT a été annulé dans son entier par le tribunal administratif de Bordeaux. Le président du Sybarval fait appel du jugement mais le syndicat des élus du Bassin d'Arcachon et du Val de L'Eyre doivent recommencer ce SCOT de A jusqu'à Z. Espérons qu'ils tiendront compte du jugement et nous éviteront ainsi d'avoir recours au contentieux! Nous attendons une véritable concertation avec les associations.

- Un nouveau PLU pour Andernos

Contrairement à tout ce qui s'était pratiqué auparavant et actuellement dans les autres communes, la municipalité d'Andernos a choisi de réunir les associations afin qu'elles participent en concertation avec le bureau d'étude à l'élaboration du futur PLU. D'ores et déjà, nous pouvons être sûrs qu'il n'y aura pas de constructions nouvelles dans certains secteurs: fini le golf, fini l'aérovillage, le pôle loisirs. Quant aux 3 ha du Coulin, ils sont définitivement inconstructibles car en zone rouge du Plan de Prévention des Incendies de Forêt suite à un jugement du TA.

Nous suivrons l'élaboration du PLU, lequel devra tenir compte de la loi et du SRCE, Schéma Régional de Cohérence Ecologique mais aussi devra concorder avec les orientations du futur SCOT. De même pour tous les autres PLU en particulier ceux d'Arès, de Lanton et de Lège-Cap Ferret. Nous suivrons bien sûr l'élaboration ou les révisions de tous ces PLU ou POS

- Gujan-Mestras: clinique de soins de suite

Ce dossier et notre requête conjointe avec quatre autres associations devrait aboutir en octobre. La clôture de l'instruction est fixée en septembre. L'urbanisation au sud de la voie rapide ne doit pas voir le jour.

- Projet d'extension du golf de Gujan-Mestras

C'est le même problème. Sous prétexte d'agrandir le golf de 3 trous, on urbanise sur la forêt et surtout dans un endroit où la nappe est affleurante. Nous avons participé à l'enquête publique et suivrons ce dossier de près quitte à le porter devant le TA.

- **Un projet à venir:** le projet Huttoxia au Teich, terrain de camping avec construction de huttes, ce qui nécessiterait le défrichage de 18 ha!

4 Nuisances et pollutions

- L'aérodrome

Une convention a été signée avec l'école d'hélicoptères de la gendarmerie (de la BA 120 Cazaux) Mais toujours des signalements: certains pilotes de l'aéroclub d'Andernos continuent de ne pas respecter les préconisations inscrites sur la carte VAC et survolent les lotissements. L'avion banderole est très bruyant et a du mal à maintenir une altitude raisonnable. Les meetings de parachutage devraient être réduits à un par saison. Les survols de lotissements à basse altitude sont le fait d'avions venus d'ailleurs pour les vacances. Relever le numéro avec ou sans photo permet de faire un signalement avec dépôt de plainte à la gendarmerie.

- Nuisances olfactives mais pas seulement...et l'hygiène?

Nous avons été récemment saisis de deux plaintes contre des ouvrages du SIBA, installés dans la nature au mépris des riverains:

- une station de relevage dans le secteur du rond point de Segorbe a été déplacée et impacte gravement la tranquillité et la santé des riverains: odeurs pestilentielles, vibrations, résonances...Des courriers au SIBA, DDTM, Sous-Préfète, rencontre avec Mr le Maire...

- un bassin d'expansion du réseau d'assainissement près de la gendarmerie sur un terrain du Conservatoire du Littoral permet au trop plein du réseau de déborder dans la nature. Il ne faut pas oublier que ce sont des eaux usées qui se répandent dans un endroit très passager qui rejoint la forêt de Coulin. Courrier à la Sous-Préfète, DDTM, Agence Régionale de Santé, Mr le Maire d'Andernos.

L'agence Régionale de Santé nous renvoie vers le SIBA qui gère aussi le service d'hygiène!

- Taussat-Fontaine-Vieille: le restaurant les Fontaines reçoit une clientèle très importante en saison et le réseau d'assainissement s'en trouve saturé lui aussi. Or, là aussi, il déborde...vers le Bassin! Le camion pompe du SIBA est obligé de venir pomper le trop plein tous les deux jours. Nous avons signalé ce fait à l'association Défense des Eaux du Bassin pour qu'elle fasse des prélèvements car il y a une prise d'eau pour les claires des ostréiculteurs pas très loin.

5 Epanchage de cendres provenant de la chaudière à biomasse Dalkia de Biganos contenant des cendres volantes, ce qui est interdit car elles contiennent de la dioxine, des furannes, des éléments métalliques, etc...

Nous avons participé à l'enquête publique en 2013. Il était question d'épandre sur des terres agricoles des départements des Landes et de la Gironde un mélange de ces cendres issues de la chaudière mélangées à du compost. Etant très volatiles, elles devaient être humidifiées. Le Bassin d'Arcachon Val de L'Eyre étant très concerné (communes: Arès le Porge, Le Barp, de Biganos, de Salaunes, de Saint Médard en Jalles, Le Temple, de Callen, de Labrit, de Liposthey, de Luxey, de Maillas, de Maillères, de Lue, de Morcenx, d'Onesse-Laharie, de Pissos, de Sabres, de Saint Gor, de Saint Paul en Born, de Le Sen, de Solférino, de Sore, de Trensacq et de Vert) nous attendions la sortie de l'arrêté. Publié seulement dans les Landes, nous avons été mis au courant début mai et nous avons 3 semaines pour déposer une requête par avocat contre l'arrêté. Le Président de la CEBA, Jacques Storelli, a relevé le défi et a pu déposer une requête conjointe dans les délais.

6 Dossiers à venir

Le projet de voie de contournement est du Bassin:

Il partirait du pont de Pas de Bros sur la 106 et rejoindrait Biganos à travers la forêt, détruisant des hectares de zones humides. Nous proposons une alternative: la remise en état des pistes DFCI 209 et 210 et des liaisons déjà existantes. Nous sommes opposés à ce projet qui outre de consommer de la forêt serait le prétexte à étendre l'urbanisation.

Plan de prévention des risques de submersion et risques littoraux

Prescrit en 2010 , il devait sortir en 2014, il devrait sortir en 2016.

Plans de prévention des risques incendies de forêt

Ils ont été prescrits en 2004 mais à ce jour, la majorité des communes trainent les pieds car qui dit PPRIF dit frein à l'urbanisation. Après les nombreux départs de feux de cet été et l'incendie de St Jean d'Ilac, il est temps de relancer la machine.

Accessibilité

Mise en application sur les communes du Bassin et du Val de L'Eyre des lois et décrets relatifs à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics pour les personnes à mobilité réduite